



Dimanche boqué à l'etranger

Par **brice03**, le **21/05/2014** à **14:54**

bonjour,

Cadre dans une société régie par les conventions de la mettallurgie , je suis parti en déplacement en ASIE pendant 2 semaines.

durée de travail journalier entre 10 et 12 sur 6 jours

Lors de mon retour, mon entreprise compte un temps de travail de 8h journalier et refuse de me compter mon dimanche prétextant que je n'ai pas travaillé. une journée bloquée à l'hotel est considérée comme du repos.

est ce normal?

merci

Par **moisse**, le **21/05/2014** à **16:18**

Bonsoir,

Oui c'est normal.

Vous avez vaqué à vos occupations :

- * sieste
- * hamam
- * petit restaurant
- * visite du souk local...

Par contre les frais de déplacement restent dus.